



**APPEL INTERSYNDICAL A UN ARRET DE TRAVAIL  
Pour les emplois qui sont menacés,  
pour la cotisation qu'il faut sauver,  
MOBILISONS-NOUS, TOUS, LE VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010**

Nous sommes dans une période critique, à la croisée des chemins. Les orientations qui seront prises par le Conseil d'Administration seront déterminantes pour la pérennité et pour la sauvegarde de nos emplois.

**POURQUOI ?**

- Les résultats de l'Appel d'offres Pôle Emploi : Près de 200 postes sont immédiatement menacés. Comment l'Apec, l'organisme historique de référence dans l'emploi des cadres a-t-il pu être écarté de cette façon de l'appel d'offre de Pôle-Emploi ? On récolte ce que l'on a semé ...
- Les conséquences des directives européennes, de la législation de la concurrence et les conclusions du rapport de l'Igas obligent à un contrôle plus serré de l'utilisation de la cotisation.

Dans ce contexte, c'est dans l'urgence que la direction esquisse un plan d'action de repositionnement de l'Apec pour combler le manque à gagner généré par le maigre résultat de l'appel d'offre, orientations basées sur un double pari, dangereux :

**1. Une accentuation du développement commercial**

- le pôle « Entreprise » devra s'autofinancer. La cotisation ne peut plus abonder cette activité qui est déficitaire.
- la direction veut fixer des objectifs commerciaux démesurés, voire délirants : doubler le CA actuel en 2 ans

**2. De mauvais choix pour légitimer la cotisation**

- par des prestations qui seront accessibles à tous, cadres, et non cadres. Dans ce cas pourquoi cotiser à l'APEC et quelle est l'utilité de la cotisation ?

. Ce seront des produits light, conseil à distance de 1er niveau, que la direction escompte faire prester massivement. Ils ne correspondent pas aux besoins des cadres. C'est un pari très risqué.

. Il n'y a toujours pas de produits de second niveau qui de toute façon ne seront prestés que marginalement selon la Direction.

Ces 2 axes d'action sont irréalistes et nous mènent dans le mur. Ils signifient une dévalorisation de nos services, une décrédibilisation de l'Apec, une déqualification des métiers. Mais aussi et surtout, pourra t'on préserver les emplois notamment au regard de la cotisation ?

- Des emplois opérationnels et fonctionnels sont menacés à court terme.
- L'Apec n'aura plus de raison d'être

***PARCE QUE DES EMPLOIS SONT MENACES A COURT TERME, PARCE QUE LA COTISATION RISQUE DE NE PLUS ETRE ASSUREE, SEUL UN DEBRAYAGE MASSIF PERMETTRA DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX, LES INQUIETUDES DES SALARIES, ET DE PESER SUR DES DECISIONS QUI IMPACTERONT NOS EMPLOIS.***

**POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 25 ANS,  
LES 5 ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'APEC  
VOUS APPELLENT UNANIMEMENT  
A CESSER LE TRAVAIL LE 17 SEPTEMBRE  
de 14 h à 16 H 30**